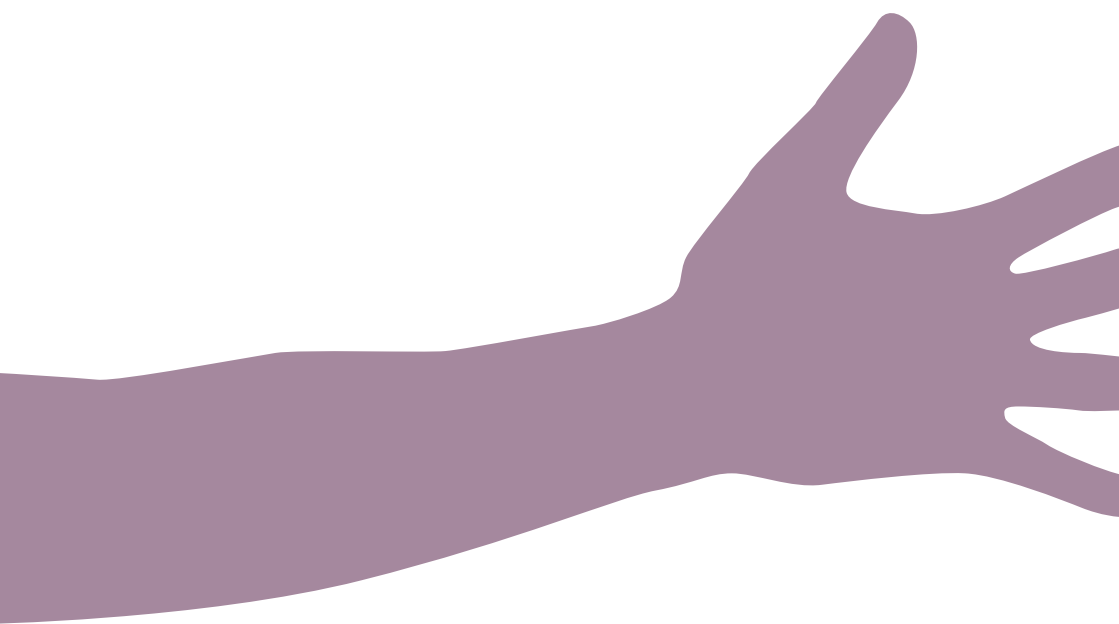


Cette brochure
est téléchargeable sur
www.ilesdepaix.org

Éduquer à la citoyenneté et solidaire mondiale et solidaire à l'école primaire

Sept projets concrets pour des classes et des écoles





VOIR

Nous vivons dans un monde interconnecté. Ce qui se passe ici a des effets ailleurs sur la Terre, et réciproquement. Pour faire les bons choix, dans sa vie privée et/ou professionnelle, il faudra connaître son environnement, savoir comment va le monde, comprendre ce qui se passe en Asie, en Afrique, en Europe, en Océanie et en Amérique. Et sur les océans, aussi.

à l'école, on apprend à voir et à comprendre.

JUGER

Chacun devrait bénéficier, autant que possible, des conditions qui favorisent son épanouissement. Ces droits fondamentaux ne sont pas respectés partout. S'en indigner, c'est adhérer à une certaine vue de ce qui importe le plus, c'est tenir à quelques valeurs telles que la solidarité.

à l'école, on apprend l'esprit critique et à juger.

AGIR

Chacun est partie du monde et l'influence. On peut donc changer les choses, participer ainsi à façonner notre vie et celle des autres. Nous sommes donc, tous, à notre mesure, collectivement et personnellement responsables du respect de la dignité humaine comme du mépris dont elle fait l'objet. Nous avons du pouvoir, il faut apprendre la citoyenneté, l'art d'en faire usage.

à l'école, on apprend à agir en citoyens.

**Iles de Paix offre aux écoles primaires sept idées parmi d'autres,
un peu ambitieuses, pour accomplir ces trois missions.**

Les élèves se rendent compte de la diversité de la population humaine.

LE MONDE EST UN VILLAGE

Les élèves représentent toute la population humaine. Chacun d'eux correspond donc à plusieurs dizaines, voire centaines de millions de personnes.

Différentes caractéristiques sont abordées successivement : le sexe, l'âge, le continent où l'on réside, la religion, la langue, l'accès à Internet, l'accès à l'eau potable, suffisamment alimenté ou non, résidant en ville ou à la campagne, en possession d'un GSM, etc.

Pour chaque caractéristique, deux ou plusieurs propositions (hommes/femmes) sont présentées sur des panneaux. Les enfants rejoignent l'une d'elles en veillant à ce que la proportion de participants se trouvant devant chacune d'elles corresponde à ce qu'ils pensent être leur part dans la population mondiale.

Tout le monde est-il d'accord ? On en discute puis l'enseignant communique la réponse. Il y a parfois des surprises !

La disposition physique des enfants dans l'espace aide à mieux se rendre compte de la diversité des situations sur Terre.

Iles de Paix peut fournir les données requises pour cette activité. edudev@ilesdepaix.org

VILLE

CAMPAGNE

JE TE PRÉSENTE MON PAYS

*Les élèves
découvrent
d'autres modes
de vie.*

Cette activité, récurrente, se déroule à intervalles réguliers (par exemple un vendredi après-midi sur deux). La classe reçoit la visite d'un parent d'élève. Celui-ci présente (avec son enfant bien sûr) son pays d'origine, son climat, ses coutumes, comment on y vit. Il peut apporter un plat typique qu'il aurait préparé et le faire goûter aux élèves. Une personnalité marquante de ce pays peut être présentée. Dans les cas où cela est possible, des photos et/ou des séquences filmées peuvent venir compléter le propos.

La classe conserve un souvenir de chaque visite. C'est un bon support pour la fixation des acquis.

Lors de la fancy-fair de l'école, une rétrospective de cette activité menée en classe peut être proposée. Des affiches reprenant une synthèse de l'exposé réalisé garnissent un stand. Les plats typiques pourraient également y trouver place.

Si la classe ne compte pas un grand nombre de nationalités différentes, on peut partir des origines plus lointaines des familles.

En commençant par les familles les plus coopératives, on incite les parents les plus timides à participer aussi à l'activité.



Les élèves s'intéressent à leur environnement quotidien

ICI ET LÀ-BAS

Les élèves circulent (individuellement ou en petits groupes) autour de l'école. Ils ont pour mission de prendre des photos en lien avec quelques thématiques imposées (ce qui touche à l'alimentation, ce qui touche à la santé, ce qui touche à la mobilité, etc.).

De retour en classe, les photos sont triées selon la thématique, et projetées. C'est l'occasion de discuter de la manière dont cette thématique est organisée, vécue, chez nous. L'enseignant projette ensuite quelques photos prises ailleurs dans le monde sur ces mêmes thématiques. Il est de Paix peut en fournir pour les pays où il intervient.

Les élèves découvrent ainsi la variété des situations du monde et redécouvrent la leur.

Une variante consiste à demander aux élèves de prendre de telles photos chez eux, à la maison. Photographiez votre salle de bain, votre table lors du repas ce soir, votre maison, votre chambre, etc. L'enseignant assurera ensuite la projection sur la base des photos récoltées.



L'ÉCOLE DANS LE MONDE

*Les élèves
découvrent les
multiples facettes
de l'école dans
le monde.*

Les élèves s'informent sur la scolarisation au moyen de lectures, de recherches sur Internet ou via la projection d'un reportage. (Par exemple : « Le droit à l'éducation », 26 minutes, série « C ma planète », RTBF ; « Amal », 17 minutes, collection *Afrique tous courts* ; « Aller à l'école en Équateur », 12 minutes, Iles de Paix ou « Aller à l'école au Burkina Faso », 15 minutes, Iles de Paix. Ces reportages peuvent être obtenus en s'adressant à edudev@ilesdepaix.org)

La créativité des élèves est ensuite sollicitée pour imaginer des solutions réalistes en vue d'améliorer ces inégalités. Le résultat sera probablement inégal et le plus souvent un peu utopique.

En fin de parcours, ils rédigent une lettre collective à une personnalité jouant un rôle dans cette problématique : le Ministre de la coopération au développement, le Secrétaire général des Nations-Unies ou les autorités de tel ou tel pays.

Une variante possible : filmer les enfants face caméra qui s'expriment et envoyer le résultat à la place d'un courrier.



*Les élèves
communiquent
un message
collectif de
façon originale.*

EN CHANTANT

Après une activité de sensibilisation, l'enseignant leur fait écouter deux ou trois chansons dont il a distribué les paroles. Les enfants s'expriment sur ce qu'ils apprécient et aiment moins dans les chansons. Ils en débattent et en retiennent une qu'ils apprennent à chanter.

Différentes classes qui auraient mené le même projet peuvent chanter « leur » chanson en public à la fête de l'école.

QUELQUES EXEMPLES DE CHANSONS

Migrations > *Lily* de Pierre Perret.

Liberté d'expression > *Liberté zéro* de Pierre Perret.

Inégalités Nord-Sud > *Les enfants d'là-bas* de Pierre Perret,
Enfants d'Afrique de Gibus

Racisme > *Mélangez-vous* de Pierre Perret,
La bête est revenue du même.

Environnement > *Vert de colère* de Pierre Perret, *La baleine bleue cherche de l'eau* de Steve Waring, *La mer meurt* d'André Borbé.

Solidarité > *Tous tout seuls* d'André Borbé, *Love, lioubov* des Poppys,
Ensemble de Pierre Rapsat.

Paix > *Le déserteur* de Boris Vian.



CAMPAGNE D’AFFICHAGE

Des groupes de trois élèves sont constitués. Chaque groupe choisit une thématique et l’illustre avec originalité au moyen d’une affiche qu’il constitue. Toutes les techniques peuvent être utilisées, l’important c’est que le message à faire passer par le groupe soit clair.

Chaque semaine une ou plusieurs affiches sont mises à l’honneur dans les couloirs de l’école.

Exemples de thématiques : les migrations, la liberté d’expression, les inégalités Nord-Sud, le racisme, l’écologie, droits de l’homme, accès à l’eau, discrimination entre hommes et femmes, liberté d’expression.

Les élèves sensibilisent les élèves des autres classes.



DÉCLARATION DES DROITS DE L'ENFANT

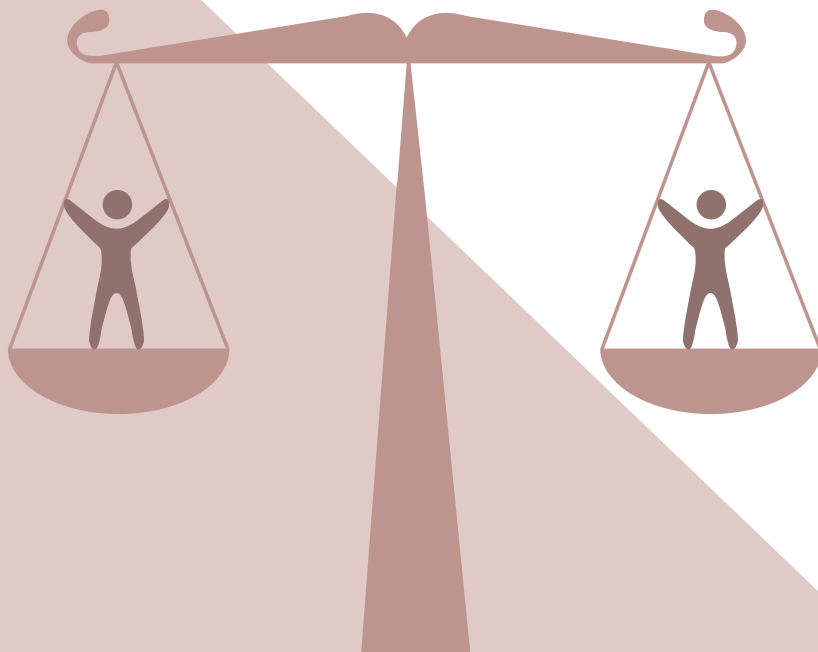
Chaque élève reçoit (par choix personnel, tirage au sort ou imposé par l'enseignant) un article de la Convention internationale des droits de l'enfant. Il en discute avec quelques condisciples réunis en petits groupes.

Il produit deux dessins. Le premier représente le droit en question. Le deuxième évoque une solution apportée là où le droit n'est pas respecté.

Les dessins peuvent être :

- scannés et présentés sur le site Internet de l'école ;
- exposés lors de la fête de l'école ;
- regroupés et envoyés au délégué des droits de l'enfant de la Communauté française de Belgique, au Premier Ministre ou au Secrétaire général des Nations unies.

Note : ce sujet peut être introduit par l'exploitation, en classe, de **Martial le Martien**, une brochure pédagogique produite par **Iles de Paix**.



**Iles de Paix produit des outils pédagogiques
qui peuvent appuyer ces démarches ou s'y substituer.
Retrouvez-les sur le site www.ilesdepaix.org,
onglet *Outils pédagogiques*.**

**L'association aide les enseignants qui le souhaitent
à concevoir et/ou conduire leur propre projet.**



37 rue du Marché
4500 Huy
085 23 02 54
edudev@ilesdepaix.org
www.ilesdepaix.org

Dépôt légal : 2013/3350/139